



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
de la mission régionale d'autorité environnementale
Projet de renouvellement de serres agricoles à Saint-Cyprien
(66)**

Au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement

N°saisine : 2022-011051

N°MRAe : 2023APO6

Montpellier, le 12/01/2023

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 30/08/2022, la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet de renouvellement de serres agricoles à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 10/01/2023.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.